



Procès Verbal de séance de l'Assemblée Générale Annuelle du COS Section Plongée

Le 04 juillet 2013 à 20h00, sur convocation adressée individuellement à tous les adhérents, s'est déroulée à :

« Salle Permanence COS »
2 Rue Lecointre,
92310 SEVRES,

l'Assemblée Générale du COS section Plongée afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Nomination du président de séance
- 2) Nomination du secrétaire de séance
- 3) Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/08/12 au 31/07/13
- 4) Information concernant les évolutions du club
- 5) Information concernant les sorties du club
- 6) Information concernant le matériel du club
- 7) Information concernant les sorties du club
- 8) Information concernant le matériel du club
- 9) Quitus au bureau actuel
- 10) Nomination ou renouvellement des membres du bureau
- 11) Examen et approbation des tarifs pour la période du 01/08/13 au 31/07/14
- 12) Examen et approbation du budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/13 au 31/07/14



Adhérents présents :

AKROUR Saber; AUSSEDAT Frédéric; BARON Laurent; BISSON Emmanuel; BOURKOWSKY Patrick; BOUTOUIL Ahmed; BRUN Christophe; CABOT Michèle; CHANIER Marie-Laure; CLEMENT Stéphane; DOMINGUES David; DREVET Jean-Marc; DUALE Olivier; DUPUIS Christophe; FISCHMANN Jérémy; GIL TIerno Mickael; GRIGNON Christophe; GUILLET Philippe-Michel; GUIOCHON Samuel; HUGO Olivier; LAPLANCHE Didier; LAUNAY Pascal; LAURIER Maud; MAKROUM Thierry; ORIOT Philippe; PAVARD Laurent; RUCHLEJMER Gilles; TASSEL Loic; VAYSSIÈRE Nathalie; VOISIN Charles-Philippe; VOVK Pétrick; WARNIER Patrick; ZANELLO Laurent

Adhérents représentés :

BARON Marie; BEAUDOIN Patrick; BECLIER Didier; BERRY Damien; BERRY Majda; BERRY Nadia; CILLEROS Yann; CONSIGNY François; DUPUIS Solène; FOUCAUT Frédéric; HAZARD Isabelle; GUILLET Anna-Eve; GUILLET Estée-Line; HIRSCH Didier; LAGUERITE Emmanuelle; LE BOURDIEC Eric; LE BOURDIEC Laure; LE CLECH Alan; LE CLECH Frederic; MAROT François; MAZZUCCO Jean-Luc; MESSE Sébastien; NOEL Matthieu; NORIN DE LA FORTELLE Florence; PENOT Philippe; POTIER Gérald; SCHWANGER Emilie; TESSIER Dominique; VIVIEN Pierre-Yves; VOISIN Gabriel; VOISIN Raphael; VOVK Leïla; WAINBLUM Lena

Soit un total de 66 adhérents ou représentés sur 113 inscrits.

Adhérents absent et non représentés :

BELLUAU Patrick; BERNAT Frederic; BERNAT Tom; BLOT Jean-Paul; BROSSIER Florent; BUSUTTIL Christophe; CACOUTEGUY Florence; COUANON Rémy; DAUZATS Brice ; DUPONT Bernard; El ARRAS Rachid; FARAH Fadi; FERNANDEZ François; FOUCAUT Alexandre; GASCHER Alain; GENAILLE Gérard; HAZARD Philippe; JACOB Gilles; JANTZEN Chloe; LAGGIARD Renaud; LANFRANCHI Philippe; LAUNAY Elliot; LAUNAY Phybie; LE DUFF Nicolas; LE FLOCH Erwan; LEBAIL Romain; LÉBOUC Patrick; LEJEUNE Anne-Marie; MELESE Virginie; MULERTT Olivier; OLIERIC Sandrine; PAJOT Elise; PAJOT Jacques; PALENC Isabelle; PICO Sandrine; PIMENTEL Florence; PIMENTEL Frederico; POMET Alexandre; POMMIER Denis; PUIG Etienne; RENY Jean-Louis; RODIER Denis; ROMAN Sandrine; ROMANET-PERROUX Alain; SAVOYEN Marion; URVIEZ Caroline; ZANDER Priscilla;

Soit un total de 47 adhérents sur 113 inscrits.

Suivant les statuts du COS, le quorum de 10% (11 personnes) est atteint



Résolution 1 :

Nomination du président de séance

Résolution :

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du Président de séance

Désignation du Président : M VOVK Petrick fait acte de candidature.

L'Assemblée Générale désigne en qualité de président de séance : M VOVK Petrick

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°2

Nomination du secrétaire de séance

Résolution :

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du secrétaire de séance

Désignation du secrétaire : VOISIN Charles-Philippe fait acte de candidature.

L'Assemblée Générale désigne en qualité de secrétaire de séance : VOISIN Charles-Philippe

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°3

Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/08/12 au 31/07/13

Voir Annexe A

Résolution :

L'assemblée générale approuve dans leur intégralité et sans réserve les comptes de l'exercice du 01/08/12 au 31/07/13

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Pour information, les comptes 2011-2012 ont été approuvés par le commissaire aux comptes en même tant que l'ensemble des sections du COS

Résolution n°4

Information concernant les évolutions du club

Voir Annexe B

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°5

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523

2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : cos.plongee@free.fr



Information concernant les sorties et manifestations du club

Voir Annexe C

Voir Annexe D

Voir Annexe E

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°6

Information concernant le matériel du club

Voir Annexe F

Rappel des conditions de prêts

Appel à candidature pour les volontaires

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°7

Information sur l'activité d'initiation à la photo:

Voir Annexe G

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°8

Information sur la section enfant:

Voir Annexe H

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote



Résolution n°9

Quitus au bureau actuel

Les membres actuels du bureau sont : Mesdames Marie Baron, Nathalie Vayssière, Messieurs Laurent Baron, David Domingues, Jean-Marc Drevet, Philippe Michel Guillet, Christophe Grignon, Didier Laplanche, Pétrick Vovk

Résolution :

L'assemblée générale après avoir délibéré, donne quitus de sa gestion au bureau actuel au titre de l'exercice du 01/08/12 au 31/07/13

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°10

Nomination ou renouvellement des membres du bureau.

Le bureau sera de 5 membres :

- Un Président
- Un Trésorier
- Un Secrétaire
- Un Responsable matériel
- Un Responsable sorties

Résolution :

Les membres suivants font acte de candidature :

Nomination de Madame Nathalie Vayssière,

10.1 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Laurent Baron

10.2 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Jean-Marc Drevet

10.3 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Didier Laplanche

10.4 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Pétrick Vovk

10.5 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.



Résolution n°11

Examen et approbation des tarifs pour la période du 01/08/13 au 31/07/14.

Adhérent			Passager :	55.00 €
Avec Loisir 1 :	230.00€	Avec Loisir 1 Top:	250.00€	
Avec Loisir 2 :	240.00€	Avec Loisir 2 Top :	260.00€	
Avec Loisir 3 :	265.00€	Avec Loisir 3 Top :	290.00€	

Les encadrants bénéficieront du tarif adhérent moins 155.00 €

Résolution :

L'assemblée générale approuve les tarifs pour la période du 01/08/13 au 31/07/14

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°12

Examen et approbation du budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/13 au 31/07/14

Voir annexe I

Résolution :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/13 au 31/07/14

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

La séance a été levée à 21 h 20

Annexe A : Compte du 01/08/12 au 31/07/13

Annexe B : Evolution des effectifs

Annexe C : Manifestations et vie du club

Annexe D : Les sorties

Annexe E : Ligne Maintiens

Annexe F : Matériel

Annexe G : Section Photo

Annexe H : Section Enfant

Annexe I : Budget du 01/08/13 au 31/07/14

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523

2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : cos.plongee@free.fr

Annexe A : Compte du 01/08/12 au 31/07/13

Catégories de Revenus		Catégories de Dépenses		Delta		Ecart
Budget	Rel	Budget	Rel	Budget	Rel	
Autres revenus						
Subventions	15 000,00 €	3 000,00 €		15 000,00 €	3 000,00 €	12 000,00 €
Subventions CNDS		1 500,00 €		500,00 €	142,36 €	357,64 €
Intérêts		1 500,00 €		500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total Autres revenus	15 000,00 €	4 500,00 €		40,00 €	94,43 €	34,43 €
Abandon Note de frais	4 000,00 €	5 162,47 €		600,00 €	730,00 €	130,00 €
Total Bénévolet	4 000,00 €	5 162,47 €		1 140,00 €	966,79 €	10,26 €
Matériel				13 860,00 €	3 533,21 €	10 326,79 €
Selles	400,00 €					
Matériel Adhérents	6 000,00 €	3 680,73 €				
Matériel Vente	2 000,00 €					
Total Matériel	8 400,00 €	3 680,73 €				
Encadrement & Formations						
Autres formations	200,00 €	260,00 €		4 000,00 €	5 162,47 €	1 162,47 €
RIEAP				8 000,00 €	5 231,39 €	2 768,61 €
Total Encadrement & Formations	200,00 €	260,00 €		2 000,00 €	567,15 €	1 432,85 €
Cofinancements				2 035,00 €	1 737,90 €	297,10 €
Adhérent	14 000,00 €	14 050,00 €		400,00 €	3 889,10 €	2 489,10 €
Total Cofinancements	14 000,00 €	14 050,00 €		2 000,00 €	208,37 €	178,37 €
Total Cofinancements & Formations	14 000,00 €	14 050,00 €		12 035,00 €	7 744,81 €	1 209,44 €
Total Encadrement & Formations	200,00 €	260,00 €		200,00 €		200,00 €
Total Encadrement & Formations	200,00 €	260,00 €		200,00 €		200,00 €
Fédérations				150,00 €		150,00 €
Licences	3 500,00 €	4 379,86 €				
Autres frais	500,00 €	654,00 €				
Adhésions	500,00 €	205,00 €				
Total Fédérations	4 500,00 €	5 238,86 €		550,00 €	2,00 €	548,00 €
Sorties						
Autres Manifestations	725,00 €	558,19 €		14 000,00 €	14 050,00 €	50,00 €
Galette des rois	250,00 €	334,87 €		3 500,00 €	4 379,86 €	879,86 €
AG+BBQ	1 900,00 €	2 418,71 €		500,00 €	654,00 €	154,00 €
Fosses	2 200,00 €	1 839,04 €		500,00 €	205,00 €	295,00 €
Total Sorties	5 075,00 €	5 150,81 €		9 500,00 €	8 811,14 €	588,89 €
Sorties Ecole						
Nitrox : Cap Cerbere	4 600,00 €	920,00 €		725,00 €	558,19 €	166,81 €
Niveau 2&3 : Niolon	4 600,00 €	18 167,00 €		250,00 €	334,87 €	81,87 €
Cergy	6 700,00 €	174,00 €		900,00 €	1 358,71 €	458,71 €
Cap cerbere N4	2 250,00 €			500,00 €	308,04 €	191,96 €
1ère bulles : Corse	7 800,00 €	13 722,74 €		2 200,00 €	1 839,04 €	381,00 €
Total Sorties Mer gain	19 150,00 €	30 293,05 €		2 375,00 €	2 559,81 €	184,81 €
Sorties Mer gain						
Morgat	5 700,00 €	3 990,00 €		1 200,00 €	85,00 €	1 115,00 €
Cerbère Glace	2 500,00 €	1 955,00 €		1 200,00 €	1 895,00 €	295,00 €
Chartres	1 200,00 €	976,00 €		1 800,00 €	2,60 €	1 297,40 €
Nemo 33	2 200,00 €	2 538,00 €				
Total Sorties Mer gain	11 600,00 €	9 459,00 €		2 600,00 €	708,09 €	1 891,91 €
Total Catégories de revenus	75 050,00 €	69 996,25 €		6 800,00 €	2 690,69 €	4 109,31 €
Total Catégories de dépenses						
				6 800,00 €	4 491,00 €	2 309,00 €
				1 100,00 €	501,00 €	599,00 €
				500,00 €	90,47 €	409,53 €
					5,00 €	5,00 €
					15,00 €	15,00 €
Total Catégories de dépenses	13 200,00 €	10 060,47 €		1 600,00 €	601,47 €	998,53 €
Solde sur Compte à fin d'exercice 2012-2013 :		10,59 €			1 254,43 €	1 243,84 €

Annexe B : Evolution des effectifs

**Tableau Repartition Adhérents pour
COS**

	2011-2012		2012-2013			
	Partis	Restés	Nouveau			
Nombre Licenciés	109		113		Total	
	32	77	36			
	15	57	25			
	17	20	11			
Nombre Licenciés Age<18	4		14		Total	
	1	3	11			
	1	0	5			
	0	3	6			
Nombre Licenciés Age>=18	105		99		Total	
	31	74	25			
	14	57	20			
	17	17	5			
<hr/>						
Nombre Licenciés Sévriens Age >=18	33		37			
	7	26	11			
Nombre Licenciés Sévriens Age <18	0		3			
	0	0	3			
<hr/>						
Entraîneurs	18		18		Total	
	0	18	0			
	0	15	0			
	0	3	0			
<hr/>						
Adhérents en formation			60			
Dossiers incomplets			0			
<hr/>						
	pN1	pN2	pN3	pN4	Aucun	Passage
	17	18	20	5	37	16



Tableau Repartition Adhérents par Région



113	19	132
82	13	95
31	6	37

Total
 Homme
 Femme

COS	Thales	Total
-----	--------	-------

Sèvres

40	0	40
30	0	30
10	0	10

Total
 Homme
 Femme

Haut de Seine (92)

48	5	53
28	3	31
20	2	22

Total
 Homme
 Femme

**Ile de France
 (75;77;78;91;93;94;95)**

21	13	34
20	9	29
1	4	5

Total
 Homme
 Femme

France

4	1	5
4	1	5
0	0	0

Total
 Homme
 Femme



Annexe C : Manifestations et vie du club

CONVENTIONS & PARTENARIATS

Le COS Plongée est une Association Loi 1901, représenté par les Statuts du COS fondés en 1945 réactualisés en 2010-2011 !

Rappel pour les Assemblées Générales le Quorum passe de 25% des Inscrits à seulement 10 % des Inscrits depuis 2010-2011 !

Rappel de notre Partenariat avec le CSE Thales depuis 1987 et de son Président Philippe LE COCQ !

NON Renouvellement de la Convention avec la Société Générale que nous avons depuis 2004-2005 !

Renouvellement Convention Dynamics Sèvres que nous avons depuis 2004-2005 et 10 Cartes Loisirs Gratuites pour Musculation !

Renouvellement Partenariat avec PARIS Nautique depuis 2010 pour le Permis Bateau ouvert à tout les Adhérents du COS !

Renouvellement Partenariat depuis 2010 avec la Base Loisirs de CERGY Pontoise pour Nages ou RIFAP ou NITROX en milieu naturel.

Disparition de Claude GUY (80 Ans) en Mai 2013 qui a été longtemps le Président du COS Cyclotourisme et figure emblématique du Club !

ACTIVITES

Forum des Associations au Sèvres Espaces Loisirs en Septembre 2012 et remerciements pour la mobilisation des Adhérents !

Soirée Beaujolais Nouveau 2012 remerciements « Au Soleil Levant » pour les 36 Bouteilles et Soirée Galette des Rois 2013 !

Soirée BBQ de Fin de Saison 2012-2013 nous étions 100 personnes pour cet événement familial et convivial annuel.

Grand Merci à Viviane MARLART de la Piscine pour la Préparation du dernier PUNCH et bon vent pour sa Retraite méritée !

Grand succès pour les Baptêmes proposés Gratuitement aux Amis ou Enfants des Adhérents du COS Plongée ou CSE Thalès !

Cours de Biologie Sous-Marine et Formation Aux Premiers Diplômes de Biologie Sous-Marine Dispensés par JPL !

Excellente Organisation des Groupes de Préparations de Niveaux concernant la Répartition des Blocs par Jeudis et Séances.

Succès de l'utilisation de la Salle du COS pour les différents Groupes de Préparations de Niveaux avec notre Rétroprojecteur.

Uniformisation et Mise en Place d'un Calendrier 2012-2013 Unique de Réservation Salle du COS pour le COS Section Plongée.

Seconde Année et Grand Succès pour la Section Photo autour de son Animateur Didier HIRSCH E1 Photographe Professionnel!

Seconde Année et Succès autour de Philippe-Michel GUILLET E3 pour la Section Enfant de 8 à 14 Ans des Adhérents Plongeurs !

Prise en main de la Ligne Maintien et investissement de Laurent ZANELLO E2 et Didier HIRSCH E1

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523

2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : cos.plongee@free.fr



Perte de 50% des Effectifs des Élèves en Préparations Niveau 1 cette année, Femmes Enceintes, Raisons Professionnelles et abandons.

Mise en place à la Piscine par la Ville de Sèvres que nous remercions, d'une Dalle en Béton en vue de l'installation d'un Chalet qui permettra le stockage uniquement du Matériel de Plongée en toute sécurité.

Rafraichissements réguliers des informations des 9 sections du Portail Internet Officiel du COS des 9 Sections : Karaté – Judo – Rugby – Basket – Football – Volley – Athlétisme – Natation – Plongée : <http://www.cosevres.fr/>

FORMATIONS

- 12 Nouveaux Niveaux 1 Autour de Christophe DUPUIS E3 avec Frédéric AUSSEDT E2, Isabelle HAZARD E1, Charles-Philippe VOISIN E1 et Emmanuel BISSON E1.
- 11 Nouveaux Niveaux 2 Autour de Philippe-Michel GUILLET E3 avec Xavier CHAGNY E2, Christophe GRIGNON E2 et Patrick WARNIER E2.
- 10 Nouveaux RIFAP Autour de Philippe Michel- GUILLET PSE2 et de Didier HIRSCH ANTEOR
- 05 Plongeurs NITROX Autour de Philippe Michel- GUILLET E3
- 03 NITROX Confirmés Autour de Philippe Michel- GUILLET E3
- 05 Nouveaux Niveaux 3 Autour de Pascal LAUNAY E3 avec Laurent PAVARD E4, Lena WAINBLUM E2 et Anne-Marie LEJEUNE E2. Exercice de Simulation ADD autour de Philippe-Michel GUILLET et Laurent ZANELLO
- 01 Nouveau Niveau 4 Christophe GRIGNON passe de E1 à E2, toutes nos félicitations pour son implication sans faille.

Délivrances de Nouveaux Brevets Plongeur du Nouveau Code du Sport pour la 3ème Année :

- 01 PA12 : Plongeur Autonome 12 Mètres.
- 01 PA40 : Plongeur Autonome 40 Mètres.
- 01 PE40 : Plongeur Encadré 40 Mètres.
- 01 PE60 : Plongeur Encadré 60 Mètres.

Délivrances de Nouveaux Brevets Plongée Enfant du Nouveau Code du Sport pour la 3ème Année :

- 03 1^{ère} Etoile de Mer
- 01 Plongeur OR
- 02 Plongeur ARGENT
- 01 Plongeur BRONZE

Merci à Sylvain SANCHEZ E3 en Allemagne et Sylvestre CHALLEMEL E3 en Haute-Savoie d'être encore venus pour nous aider aux Sorties !

Annexe D : Sorties 2012-2013

- | | |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| - Le 20 octobre : CERGY (Rifap et nage) | 12 participants |
| - Du 16 au 18 novembre : CERBERE (Passage du Nitrox certifié) | 4 plongeurs |
| - Les 8 et 9 décembre : NEMO 33 (Autonomes) | 21 Plongeurs & 10
Accompagnants |
| - Les 23 et 24 février : CERBERE (Plongée sous glace) | 7 plongeurs |
| - Le 2 Mars : Fosse ODYSSEE Chartres & Auberge du Bout des Près | 25 Plongeurs & 8
Accompagnants |
| - Du 28 avril au 4 mai : NIOLON (Passage Niveaux 2 et 3) | 29 Plongeurs & 1
Accompagnants |
| - Le 26 mai : CERGY (Nitrox) | 7 plongeurs |
| - Du 2 au 8 juin : TIUCCIA (1ères bulles & Autonomes) | 27 Plongeurs & 5
Accompagnants |
| - Du 12 au 15 juillet : MORGAT (Bio & Autonomes) | 18 Plongeurs & 2
Accompagnants |
| - Le 27 avril fosse de Villeneuve la garenne (certification étanche) | 8 Plongeurs |

Remerciements à Marie et Laurent BARON & Philippe LE COCQ pour Inscriptions et Organisations des SORTIES !

FOSES UCPA Aqua 92 Villeneuve la Garenne

- 8 Foses → Grand Merci à Charles-Philippe Voisin E1 Inscriptions ! Merci Aux Référénts des Lignes pour Organisations !

Annexe E : Ligne Maintiens

Conditions d'inscriptions :

- Cette section est ouverte à tous les plongeurs ayant un brevet de plongée et ne souhaitant pas intégrer une ligne d'eau de préparation d'un brevet technique supérieur

Activités de la section maintien :

- Conserver et faire progresser une forme physique et les acquis techniques par des exercices faisant travailler les différentes filières énergétiques
- Préparer le Niveau 1 d'apnée (Environ 6 séquences)
- Intégrer le cours photo (Niveau 2 minimum – Environ 8 séquences)
- Préparer ses niveaux de Nitrox (Environ 2 cours pour le Nitrox 1^{er} niveau)
- Entretenir où perfectionner ses compétences de plongeur secouriste (environ 8 séquences – Tractage, sortie de l'eau, analyse des victimes, appel des secours, ..)
- Travailler le regard subaquatique afin de mieux appréhender l'environnement bio (Environ 2 séquences)
- Travailler les bases de la nage en eau vive (Environ 5 séquences)
- Disposer d'un suivi de ses performances par quelques exercices mesurés
- Travailler des sujets connexes (matelotage ou nautisme par exemple) et des thèmes connus (décompression par exemple) afin de maintenir ses connaissances et progresser sur l'environnement global de notre activité.

Equipement demandé :

- Palmes, masque et tuba
- Shorty léger
- Enthousiasme contagieux

Conditions des cours :

- Cette ligne d'eau n'est pas diplômante (hors N1 d'apnée et Nitrox). C'est donc à chacun de gérer ses présences et ses objectifs. Les encadrants se relaieront afin d'offrir les meilleures compétences sur chaque sujet. (Apnée, Nitrox, photo, matelotage, biologie, technique, NEV, etc.)
- Une trame de programme sera précisée à la rentrée

Calendrier :

- Toutes les séances des jeudis



Annexe F : Matériel

Cette année il y a eu 110 prêts de matériel club, dont 96 en sortie club, rappel sortie hors club N3 mini.

Les demandes de matériels sont à faire par mail dès votre inscription à une sortie, ou dès que vous prévoyez votre sortie, car les achats et l'entretien se font en fonction de vos demandes, un petit rappel par mail 15 jours avant me permet d'éviter les oublis.

Les prêts et les retours de matériel se feront en main propre, cela me permet de vous passer les consignes et qu'elles soient appliquées, les dates et les horaires devront être respectées car comme vous j'ai d'autres obligations et les sorties sont souvent proche les unes des autres.

Le matériel en prêt ne doit pas être modifié ou démonté, pour quelque raison que ce soit (Combi étanche, ajout d'un émetteur ou autres.)

Pour mémoire, l'entretien d'un détendeur coûte environ 70€, une stab 200€, et un détendeur complet 350€, un compas 50€, un profondimètre 90€.

La préparation du matériel pour les prêts et les différents aller et retour sont très gourmand en temps, voilà pourquoi plus vos demandes sont précoces, et les dates d'emprunt et de retour respectées, mieux je peux m'organiser (mini 1 semaine).

Il va de soit que le matériel doit être vérifié par vous lors du prêt et avant utilisation, et il doit être rendu en parfait état, rangé, rincé à l'eau claire et sec.

Il est très important de signaler tous problèmes, mauvaise utilisation ou mauvais rinçage, afin de permettre à tous d'emprunter du matériel en bon état, le matériel est révisé une fois par an, donc par entre chaque sortie.

Cette année les journées d'entretien des blocs ont été ajournées, les inspections ont été faites à l'extérieur, une journée de vérification des détendeurs et des gilets sera organisé à la rentrée de septembre.

Le club a mis en place une nouvelle politique d'achat et d'entretien des détendeurs, nous achetons 5 à 6 détendeurs par an ils sont en prêts pour les sorties durant 3 ans puis ils passent en piscine.

Nous avons acheté des stab de voyage CRESSI cette année, elles sont très légères et très petites, donc pratique pour le train ou l'avion, il y a eu des retours positifs et d'autres négatifs (stab moins massive), je ferais mon maximum pour vous prêter ce qui vous convient le mieux.



Annexe G : Section Photo

Conditions d'inscriptions :

- Cette section est ouverte à tous les plongeurs autonomes, de niveau 2 minimum et ne souhaitant pas intégrer une ligne d'eau de préparation d'un brevet technique supérieur

Activités de la section Photo :

- Cours théoriques: Bases photographiques, post-production, composition de l'image (3 séances)
- Cours théoriques en salle et pratiques dans le petit bassin de photographie sous-marine (4 à 5 séances)
- Niveau: de photographe débutant à photographe confirmé qui a envie de s'améliorer
- Permet d'avoir des bases complètes pour démarrer ou avancer dans la pratique de la photo sous-marine.

Equipement demandé :

- Masque et tuba
- Matériel de photo sous-marine en état de marche.
- Enthousiasme contagieux supérieur à celui demandé par PMG

Conditions des cours :

- Cette section ne délivre pas de diplôme. C'est donc à chacun de gérer ses présences et ses objectifs.
- Une trame de programme sera précisée à la rentrée

Calendrier :

- Le calendrier sera donné peu de temps après la rentrée



Annexe H : Section Enfant

Conditions d'inscriptions :

- Etre né entre le 30 juin 2000 et le 01 septembre 2005 pour la plongée bouteille (En dehors du club la plongée libre n'a pas d'âge minimum mais un âge minimal de 6 ans est préconisé).
- Avoir un tuteur légal licencié au club présent sur le bord du bassin
- Pour espérer une validation de plongeur bouteille, il faut s'engager à être présent au minimum à 2 des séances « piscine » et 3 des séances fosse, les acquisitions de théorie seront organisées en cours selon le groupe constitué.
- Certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique fourni lors de la première séance et valide jusqu'en fin de cursus tel que défini en fin de document (conditions préalables)
- Avoir réglé une cotisation

Diplômes préparés :

- Les élèves prépareront les niveaux de plongée enfant et pourront obtenir, selon leur évolution, les diplômes de plongeur de bronze ou de plongeur d'argent
- Les diplômes étoiles de mer pourront être attribués aux enfants remplissant les conditions de validation de ceux-ci
- Les qualifications plongées du bord ou d'un bateau ne seront probablement pas abordées. Celles-ci étant obligatoirement passées en milieu naturel

Equipement demandé :

- Masque et tuba adaptés à l'enfant (conseil possible auprès des moniteurs)
- Palmes disponibles à la piscine mais l'enfant peut venir avec les siennes
- Shorty léger

Conditions des cours :

- Le tuteur de l'enfant aura en charge l'enfant avant et après la séance
- Le tuteur de l'enfant organisera l'habillage et le déshabillage de l'enfant dans les vestiaires
- Le tuteur de l'enfant sera présent sur les bassins et en salle lors des séances de cours de manière à pouvoir être sollicité à tout moment par les moniteurs en charge des mineurs

Calendrier :

- Séances piscine les 24/10 ; 31/10, 06/03 et le 13/03
- Séance cours théorie soit un soir de vacances scolaires ou le jour de la fosse
- Fosses selon calendrier COS

**TABLEAU DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE DE LA PLONGEE ENFANT
EN MILIEU NATUREL en ENSEIGNEMENT ou en EXPLORATION**

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveaux de pratique	Compétence minimum de l'encadrement de la palanquée	Effectif maximum de la planquée. Encadrement non compris
0 – 1 mètre Plongée libre Rando Sub	< 8 ans	Etoile de mer 1 Découverte	E1 ou Guide de Rando Sub en exploration*	8
		Etoile de mer 2 et 3 Perfectionnement		
0 - 2 mètres	8 – 10 ans	Baptême	E1	1
0 - 3 mètres	10 – 14 ans			
0 – 6 mètres	8 – 14 ans	Formation Plongeur Bronze	E1	1 (2 en fin formation)
		Plongeur Bronze	E 1	2
		Plongeur Argent	E1 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1+2 P1
0- 12 mètres	10 – 12 ans	Plongeur Or	E2 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1 + 2 P1
0 – 20 mètres	12 – 14 ans			

* En référence aux dispositions prévues pour la randonnée subaquatique dans le manuel de formation technique, un entraîneur Apnée ou un initiateur de Pêche sous-marine peut assurer les fonctions de guide de Rando Sub dans le dispositif mentionné ci-dessus.

CONDITIONS PREALABLES

La pratique de l'activité nécessite :

- L'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur. (Autorisations FFESSM et UCPA)
- La prise de la licence enfant de la FFESSM (excepté pour la première étoile qui est un niveau de découverte).
- La présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré :
- Pour les étoiles, à l'exception de la première, par un médecin généraliste (la première étoile est un niveau de découverte ne nécessitant pas d'avis médical).
- Pour les plongeurs de bronze, argent et or, par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical Fédéral.
- La visite médicale est annuelle; elle est effectuée par un médecin généraliste, fédéral ou un médecin spécialisé (cf. ci-dessus) qui, conformément aux règles de bonnes pratiques médicales, peut prescrire ou réaliser une audio-tymanométrie. Toutefois, pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, le médecin peut définir une périodicité moindre.

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523

2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : cos.plongee@free.fr



- La visite médicale de non contre-indication n'est pas nécessaire pour le baptême, sauf pour les enfants en situation de handicap.

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523
2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : cos.plongee@free.fr

Annexe I : Budget du 01/08/13 au 31/07/14

Budget 2013-2014		10,59 €	
Solde sur Compte à fin d'exercice 2012-2013 :			
Catégories de Revenus		Catégories de Dépenses	
Budget	Reel	Budget	Reel
Autres revenus	15 000,00 €	Divers	
Subventions		Divers	500,00 €
Subventions CNDS		CNDS	
Intérêts		Frais Bancaires	40,00 €
Total Autres revenus	15 000,00 €	Total Divers	1 140,00 €
Abandon Note de frais	4 500,00 €	Benevolat	4 500,00 €
Total Benevolat	4 500,00 €	Note de frais	
Total Revenus	19 500,00 €	Total Benevolat	4 500,00 €
Matériel		Matériel	
Matériel		Matériel	8 000,00 €
		Matériel sécurité	2 500,00 €
Selles	400,00 €	ITV	2 035,00 €
Matériel Adhérents	6 000,00 €	Selles	400,00 €
Matériel Vente	2 000,00 €	Matériel Adhérents	6 000,00 €
Total Matériel	8 400,00 €	Matériel Vente	2 000,00 €
Encadrement & Formations		Total Divers	20 935,00 €
Encadrement		Encadrement & Formations	
Frais encadrement		Frais encadrement	
RIF/AP	200,00 €	Autres formations	200,00 €
Total Encadrement & Formations	200,00 €	RIF/AP	200,00 €
Cotisations		ITV	150,00 €
Adhérent	14 000,00 €	Total Encadrement & Formations	750,00 €
Nitrox		Fédérations	
Total Cotisations	14 000,00 €	Nitrox	
Sorties Divers		Licences	4 500,00 €
Autres Manifestations		Autres frais	600,00 €
AG+HBBQ	1 000,00 €	Adhésions	500,00 €
Fosses	1 700,00 €	Total Fédérations	5 600,00 €
Total Sorties Divers	2 700,00 €	Sorties	
Sorties Ecole gain		Autres Manifestations	725,00 €
Nitrox : Cap Cerbere	3 400,00 €	Galette des rois	250,00 €
Niveau 2&3 : Niolon	13 400,00 €	AG+HBBQ	2 000,00 €
Cap cerbere	2 250,00 €	Fosses	2 200,00 €
1ère bulles : Levant	12 200,00 €	Total Sorties	5 175,00 €
Total Sorties Mer gain	31 250,00 €	Sorties Ecole	
Sorties Mer gain		Nitrox : Cap Cerbere	4 600,00 €
Morgat	5 700,00 €	Niveau 2&3 : Niolon	15 300,00 €
Chartres	1 200,00 €	Cap cerbere	2 250,00 €
Nemo 33	2 200,00 €	1ère bulles : Levant	14 800,00 €
Marseille	3 000,00 €	Total Sorties Mer	36 950,00 €
Total Sorties Mer gain	11 600,00 €	Sorties Mer	
Total Catégories de revenus	87 650,00 €	Morgat	6 200,00 €
Solde sur Compte à fin d'exercice 2013-2014 :	10,59 €	Chartres	1 200,00 €
		Nemo 33	2 200,00 €
		Marseille	3 000,00 €
		Total Sorties Mer	12 600,00 €
		Total Catégories de dépenses	87 650,00 €